



Amiens, le 6 octobre 2015

Communiqué de presse

Remise par la préfète de permis AM financés par l'État à 36 jeunes issus des quartiers prioritaires



Ce mardi 6 octobre, Nicole KLEIN, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme a remis leur permis AM à 36 jeunes amiénois et abbevillois de 14 à 18 ans issus de quartiers prioritaires ou suivis par des structures sociales.

Une formation au permis AM encadrée par des policiers

Ces 36 jeunes ont bénéficié d'un dispositif mis en place depuis 2013 et co-financé par le Plan d'actions en faveur de la sécurité routière (PDASR) et par le dispositif Contrat de ville.

Au total, 84 jeunes bénéficient chaque année d'une formation encadrée par des policiers et débouchant sur l'obtention du permis AM, qui leur permet de conduire un cyclomoteur de moins de 50 cm³ (mobylette, scooter...) à partir de 14 ans.

Ce dispositif est mis en place à destination de jeunes choisis en partenariat avec des associations, la PJJ, l'Éducation nationale et les structures institutionnelles de la ZSP Amiens Nord et répondant à différents critères (situation économique difficile, repérage d'une attitude inadaptée sur la voie publique, engagement d'un suivi post-permis par la structure qui oriente le jeune).

Les jeunes sont répartis en 14 sessions qui se déroulent à Amiens et Abbeville au cours des vacances scolaires de printemps, d'été et de la Toussaint.

Chaque session dure deux jours. Des enseignements théoriques et pratiques sont dispensés et les jeunes bénéficient d'interventions de policiers relatives au rôle du policier, à la citoyenneté et aux risques liés à la route. Ils bénéficient également d'intervention sur les conduites sous addiction.

L'accidentalité des cyclomoteurs au cœur des problématiques de sécurité routière

Sur les 9 premiers mois de l'année 2015, les usagers de cyclomoteurs sont impliqués dans 16% des accidents (comme en 2014). 2 personnes ont été tuées en cyclomoteur depuis le début de l'année et 48 autres ont été blessées (12%). 62% de ces blessés avaient moins de 24 ans.

Près de 6 accidents sur 10 impliquant un cyclomoteur ont eu lieu à Amiens ou dans l'agglomération amiénoise.